



CONDITIONS LÉGALES RELÂCHE SCOLAIRE

Date limite d'inscription

Via internet uniquement. Il n'y a aucune date limite d'inscription. Pas de frais d'inscription pour la Relâche.

Politique de rabais / Camp de jour Notre-Dame-de-Fatima

Rabais famille : 12 \$ de rabais pour le 2e enfant et les suivants d'une même famille. L'enfant qui est inscrit au plus grand nombre de semaines est considéré le premier enfant. Ce dernier ne s'applique pas aux programmes à la journée.

Rabais deux services optionnels : 10 \$ de rabais s'applique à l'achat de deux services optionnels (service de garde et/ou repas et/ou transport) Ce dernier ne s'applique pas aux programmes à la journée.

Rabais résidents N-D-de-l'Île-Perrot : 52 \$ de rabais par semaine par enfant applicable sur tous les programmes à la semaine.

Modalités de paiements

Par internet via le site du Centre (interface d'inscription propulsée par AMILIA). Aucune inscription par la poste ni au comptoir :

1. Aucun frais d'inscription pour la relâche;
2. Option de paiement #1 : Payable en entier par carte de crédit (Visa/Mastercard) en ligne;
3. Option de paiement #2 : Payable en deux versements par carte de crédit (Visa/Mastercard).soit 60% à l'inscription + le solde de 40% au 15 février.

Paiement postdaté en ligne refusé

Des frais de 20 \$ seront exigés.

Modification de l'inscription

Aucun frais pour une ou des modifications à votre inscription.



À L'ÉTAT *naturel*

2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC J7V 8P4 info@mon-camp.ca T 514 453-7600

MON-CAMP.CA



CONDITIONS LÉGALES RELÂCHE SCOLAIRE

Confirmation d'inscription et compléments d'information à l'inscription téléchargeables

La facture payée est la confirmation d'inscription. Vous avez la responsabilité de télécharger les compléments dans la marge de gauche de la page du camp sélectionné.

Politique de remboursement

En cas d'annulation avant la prestation du service, des frais de gestion du dossier de 20 \$ par campeur seront conservés. Après le début de la prestation du service, il n'y aura aucun remboursement.

Pendant un séjour, en cas de maladie ou d'accident les journées et services perdues seront remboursées au prorata (billet du médecin obligatoire).

Les frais engagés seront remboursés en totalité si l'activité est annulée par le Centre.

Liste d'attente

Lorsqu'un groupe est complet, vous serez en mesure d'inscrire votre enfant sur une liste d'attente. Dès qu'une place se libérera, nous vous contacterons pour vous aviser. Vous aurez 24 heures pour prendre une décision et aucun frais supplémentaire ne vous sera facturé sauf la différence du coût (\pm) si votre enfant est déjà inscrit à un autre programme pour la même semaine.

Renvoi d'un campeur

La direction du camp se réserve le droit de retourner un campeur si sa conduite est jugée inacceptable, et ce pour le meilleur intérêt du camp et du campeur. Dans ce cas, le remboursement sera émis en fonction du nombre de jours utilisés, moins les frais d'inscription. Vous pouvez consulter le code de vie du campeur situé dans la marge de gauche du camp sélectionné.

Utilisation abusive des équipements et infrastructures

La direction du camp se réserve le droit de facturer aux parents du participant fautif des frais de remplacement et/ou de réparation pour toute utilisation abusive de ses équipements et/ou de ses infrastructures.

Effets personnels

La direction du camp n'assume pas la responsabilité des effets personnels perdus ou endommagés.

Transport d'urgence

En cas de transport d'urgence vers un établissement de soins de santé, les frais sont assumés par les parents du participant.



À L'ÉTAT *naturel*

2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC J7V 8P4 info@mon-camp.ca T 514 453-7600

MON-CAMP.CA